

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

4092

N°.....DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le..... 18 JUL 2019

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU
DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut Général de la fonction publique publiques, tel qu'il a été modifié et complété

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.10.452 du 20 Keada 1431 (29 Octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des adjoints techniques ;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 1178.11 du 23 Joumada I 1432 (27 Avril 2011) fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de deuxième grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2458 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de deuxième grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle, publié aux journaux :

- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;

Vu la décision relative à la nomination du jury n° 3553 en date du 26 Juin 2019 ;

Vu le procès verbal de délibération du jury sur le résultat de la première phase de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de deuxième grade.

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés admissibles à l'épreuve orale de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de deuxième grade, organisé le **30 Juin 2019**, est arrêtée comme suit :

NOM ET PRENOM, Effectif : (Onze ; 11)

OUABBOU MILOUD -

ZAHRI LAILA -

KHOULASSI AHMED -

LABHIRI ABDELAZIZ -

LAKOUIRI AHMED -

HADDADA ABDELLAH -

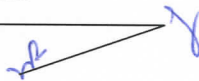
DAHBI DJILALI -

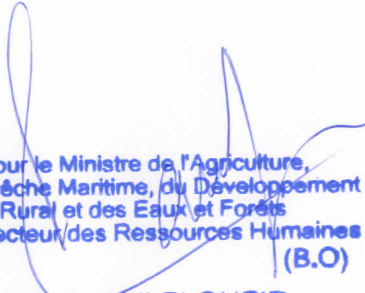
DRISSI AHMED -

MEACH ABDERRAHIM -

BOULBAROUD MUSTAPHA -

FADLI ABDALLAH -




Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR